



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 26 FÉVRIER 2021 À CHAVANAY

### COMPTE-RENDU

#### **DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :**

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, Mme Brigitte BARBIER ( <i>pouvoir de Mme Anne-Marie BORGEAIS</i> ), M. Yannick JARDIN, ( <i>pouvoir de M. Jean-Baptiste PERRET</i> ) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD, M. Philippe BAUP -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC ( <i>pouvoirs de Mme Marcelle CHARBONNIER et M. Laurent CHAIZE</i> ) -
MALLEVAL :	M. Thomas PUTMAN ( <i>pouvoir de Mme Christelle MARCHAL</i> ) -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX, Mme Corinne KOERTGE, M. Stéphane TARIN ( <i>pouvoir de Mme Dominique CHAVAGNEUX</i> ), Mme Agnès VORON ( <i>pouvoir de Mme Martine JAROUSSE</i> ), M. Jean-François CHANAL à partir de la délibération n°20-12-05 incluse -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, Mme Véronique MOUSSY ( <i>pouvoir de M. Christian CHAMPELEY</i> ) -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON jusqu'à la délibération N°20-12-22 incluse, M. Cyrille GOEHRY jusqu'à la délibération N°20-12-21 incluse.

#### **DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :**

CHAVANAY :	Mme Anne-Marie BORGEAIS ( <i>pouvoir à Mme Brigitte BARBIER</i> ), M. Jean-Baptiste PERRET ( <i>pouvoir à M. Yannick JARDIN</i> ) -
MACLAS :	Mme Marcelle CHARBONNIER ( <i>pouvoir à M. Hervé BLANC</i> ), M. Laurent CHAIZE ( <i>pouvoir à M. Hervé BLANC</i> ) -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL ( <i>pouvoir à M. Thomas PUTMAN</i> ) -
PÉLUSSIN :	M. Jean-François CHANAL jusqu'à la délibération n°20-12-04 incluse, Mme Dominique CHAVAGNEUX ( <i>pouvoir à M. Stéphane TARIN</i> ), Mme Martine JAROUSSE ( <i>pouvoir à Mme Agnès VORON</i> ) -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Christian CHAMPELEY ( <i>pouvoir à Mme Véronique MOUSSY</i> ).
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON à partir de la délibération N°20-12-23 incluse, M. Cyrille GOEHRY à partir de la délibération N°20-12-22 incluse.

**DÉLÉGUÉS ABSENTS :**

SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE : Mme Sylvie GUISSET.

**DÉLIBÉRATION N°21-02-01 :**

**DÉLIBÉRATION N°21-02-02 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE - DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE (DSC)**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

**DÉLIBÉRATION N°21-02-03 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE -**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

**DÉLIBÉRATION N°21-02-04 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

**DÉLIBÉRATION N°21-02-05 : PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

**DÉLIBÉRATION N°21-02-06 : MAISON DES SERVICES -**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

**DÉLIBÉRATION N°21-02-07 :**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

**DÉLIBÉRATION N°21-02-08 :**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

**DÉLIBÉRATION N°21-02-09 :**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

**DÉLIBÉRATION N°21-02-10 :**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.